



CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2022

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

(ARTICLE L2121-25 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES (CGCT))

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE LUCÉ
LÉGALEMENT CONVOQUÉ LE 22 SEPTEMBRE 2022 S'EST RÉUNI LE 28 SEPTEMBRE 2022
À L'HÔTEL DE VILLE, SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL EN SÉANCE PUBLIQUE
SOUS LA PRÉSIDENTE DE M FLORENT GAUTHIER, MAIRE

Les présents :

M. Florent GAUTHIER (sauf pour les délibérations n° 2022.00082 à 00084), M. Olivier MARCADON, M. Brice GAUTHIER, Mme Jacqueline ROBBE, M. Jean-Michel SOCIER, Mme Badiha BOUNOUADAR, M. Jérôme POUPONNOT, Mme Doris SÉJOURNÉ, M. Matthias BELAT, M. Albert TRÉPY, M. Thierry CHAMPEAUX (sauf pour les délibérations n° 2022.00082 à 00084), M. Farid KASMI, M. Thomas BARRÉ, Mme Chantal RIQUELME (à partir de la délibération n° 2022.00072), Mme Josiane POTTIER, Mme Brigitte BERAST, Mme Pauline BOURDON, Mme Cathie PANIER, M. Eric LAQUA, M. Emmanuel LECOMTE, Mme Nathalie NAMPON, Mme Sandrine TOROK, M. Antoine ANNIBAL,

Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents représentés :

Mme Bénédicte VINCENT donne pouvoir à Mme Jacqueline ROBBE, Mme Chantal RIQUELME donne pouvoir à Mme Cathie PANIER (pour la délibération n° 2022.00071), Mme Hela SAADAOUJ donne pouvoir à M. Jérôme POUPONNOT, Mme Elodie LE MAY donne pouvoir à M. Albert TRÉPY, M. Sébastien BOUVET donne pouvoir à Mme Nathalie NAMPON, M. Claude THEIL donne pouvoir à Mme Sandrine TOROK, Mme Mathilde BRESSY donne pouvoir à M. Emmanuel LECOMTE.

Étaient absents excusés :

Mme Soumaya DARDABA, M. Pascal EDMOND, M. Jean-Claude DA CORTE REGO, Mme Taous OUIDDIR.

Étaient non représentés :

M. Florent GAUTHIER (des délibérations n° 2022.00082 à 00084).
M. Thierry CHAMPEAUX (des délibérations n° 2022.00082 à 00084).

Secrétaire de séance :

M. Olivier MARCADON.

En l'absence de M Le Maire, M Olivier MARCADON a présidé la séance du conseil municipal des délibérations n° n° 2022.00082 à 00084.

Conformément à la convocation du conseil municipal, les points suivants ont été examinés par l'assemblée délibérante :



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1 – Délibération n°2022.00071 : Communauté d'agglomération de Chartres Métropole - convention cadre "appui aux communes membres entre la communauté d'agglomération Chartres Métropole et la commune membre Lucé" : **adoptée**

2 – Délibération n°2022.00072 : Conseils d'écoles - désignation de représentants - modification :

Après un vote à bulletin secret, le Président de séance a proclamé les élus suivants représentants aux conseils d'écoles :

ÉTABLISSEMENT	REPRÉSENTANT
Groupe scolaire Jean Macé	Cathie PANIER
École maternelle Maurice Viollette	Albert TREPY
École élémentaire Jean Zay	Doris SÉJOURNÉ
École élémentaire Jules Ferry	Olivier MARCADON

3 - Délibération n°2022.00073 : Commission Éducation-Enfance-Jeunesse-Politique de la Ville - poste vacant – désignation

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-21 du CGCT, Monsieur Le Président de séance a proclamé **Monsieur Albert TRÉPY** membre de la commission « *Éducation – Enfance – Jeunesse – Politique de la Ville* ».

FINANCES

4 - Délibération n°2022.00074 : Produits irrécouvrables 2/2022 – admission : **adoptée**.

POLITIQUE DE LA VILLE, ÉDUCATION, ENFANCE, JEUNESSE

5 - Délibération n°2022.00075 : Habitat Eurélien - convention relative à l'amélioration de la qualité de service rendu aux locataires en contrepartie de l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville pour la qualité de vie urbaine – approbation : **adoptée**.

6 - Délibération n°2022.00076 : Règlement intérieur des services péri et extrascolaires – modification : **adoptée**.

PETITE ENFANCE

7 - Délibération n°2022.00077 : Département d'Eure-Et-Loir - convention d'action "Musique en tous sens" pour un programme d'interventions au sein du service petite enfance : **adoptée**.

CULTURE ET SPORTS

8 - Délibération n°2022.00078 : Médiathèque - règlement du jeu "Quiz Exposition #George&Co" : **adoptée**.

9 - Délibération n°2022.00079 : Médiathèque - règlement du jeu "Quiz interactif George Sand" : **adoptée**.



10 - Délibération n°2022.00080 : Médiathèque - règlement du jeu-concours "gâteau d'anniversaire" : **adoptée.**

SERVICES TECHNIQUES

11 - Délibération n°2022.00081 : DDFIP d'Eure-Et-Loir - convention de transfert de maîtrise d'ouvrage : **adoptée.**

12 - Délibération n°2022.00082 : SPL Chartres Aménagement - mandat de maîtrise d'ouvrage - création d'une cuisine satellite de réchauffage commune aux écoles Pierre Mendès-France et les Béguines : **adoptée.**

13 - Délibération n°2022.00083 : SPL Chartres Aménagement - Mandat de maîtrise d'ouvrage - Réhabilitation du lieu passerelle "l'île aux enfants" : **adoptée.**

14 - Délibération n°2022.00084 : SPL Chartres Aménagement - Mandat de maîtrise d'ouvrage - Travaux de réhabilitation des rues de Bruxelles, Rémi Gaschet, Colonel d'Ornano, Maréchal Foch, Joliot Curie et Gambetta : **adoptée.**

RESSOURCES HUMAINES

15 - Délibération n°2022.00085 : Suppression et créations de postes d'Assistant d'Enseignement Artistique : **adoptée.**

16 - Délibération n°2022.00086 : Tableau des effectifs - modification : **adoptée.**

17 - Délibération n°2022.00087 : Indemnité forfaitaire agents itinérants : **adoptée.**

Lucé, le 3 OCT. 2022
Florent GAUTHIER
Maire



Par délégué du Maire,
Le responsable des services de l'administration générale,
Romain EOUASNOY



Certifié affiché
du 04 OCT. 2022 au 05 OCT. 2022

Certifié publié sur le site www.luce.fr
le 04 OCT. 2022